



Depuis cinq ans, la population de la bande de Gaza (1,5 millions de personnes) subit un blocus inhumain imposé par le gouvernement de l'Etat d'Israël.

Les rapports de l'Organisation Mondiale de la Santé, de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU, les multiples témoignages des délégations parlementaires de nombreux pays, particulièrement de la France et d'Europe, des équipes médicales internationales et des associations humanitaires œuvrant sur place, attestent de la situation effroyable dans laquelle se trouve la population gazaouie, particulièrement depuis les exactions commises par l'armée israélienne lors de l'opération militaire « plomb durci » de janvier 2009.

Aujourd'hui encore les restrictions drastiques empêchent la reconstruction des maisons, des hôpitaux, des écoles détruites lors de cette opération. Les milliers de blessés, mutilés, ne peuvent accéder aux soins qui leur sont nécessaires. Les restrictions alimentaires affaiblissent la population. Le blocage des frontières empêche toute activité économique. 1,5 millions de personnes se trouvent enfermées dans une véritable prison à ciel ouvert.

Face à cette situation intolérable un immense mouvement de solidarité s'est développé ces derniers mois, dans plus de 25 pays dans le monde, en particulier en France pour soutenir l'opération « flottille de la paix », action pacifique, humanitaire et politique pour exiger la levée de ce blocus.

Des dizaines de milliers de souscripteurs en France, à l'appel de plus de 60 organisations humanitaires, syndicales et politiques, appuyés par des centaines d'élus et de parlementaires nationaux ou européens ont contribué à la formation de cette deuxième « flottille de la paix » pour venir en aide aux habitants de la bande de Gaza et qui comprend deux bateaux aux couleurs de la France.

Par décision du gouvernement grec, la flottille a été interdite de départ des ports dans lesquels elle est stationnée en Grèce.

Le contenu de cette décision atteste que le gouvernement grec a pris cette décision en concertation avec d'autres pays, de la France en particulier, ces gouvernements ayant choisi de céder aux menaces de violence israélienne, plutôt que de protéger cette mission humanitaire.

Cette décision est un nouvel acte de complicité manifeste avec le gouvernement israélien qui agit en dehors de toute référence au Droit International, au Droit Humanitaire et aux Droits de l'Homme.

Avec les milliers de donateurs qui se sont mobilisés pour contribuer à cette opération, nous protestons solennellement contre cette décision du gouvernement grec dans laquelle le gouvernement français a sa part de responsabilité.